

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

26-F-0869

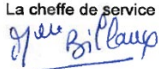
26-A-0234	BOUVINES - Rue Félix Dehau (Pont TGV Félix Dehau) - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0235	VERLINGHEM - Chemin Noir - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-DD-0726	VILLENEUVE D'ASCQ - LAM - Acquisition d'une oeuvre d'art - Fonds du patrimoine - Subvention
26-DD-0727	TOURCOING - Tour de La Cotonnière - Rue du Touquet - Autorisation de travaux
26-DD-0730	RONCHIN - 62 rue Pasteur - Bien en état d'abandon manifeste - Demande de déclaration d'utilité publique et de cessibilité
26-DD-0732	FOREST-SUR-MARQUE - VILLENEUVE D'ASCQ - Val de Marque - Ordre des avocats au Barreau de Lille - Convention d'occupation temporaire
26-DD-0733	FRETIN - Val de Marque - Association des Chasseurs Fretinois - Convention d'occupation temporaire
26-DD-0734	VILLENEUVE D'ASCQ - Musée de Plein Air - Société ORIOS Forge - Convention d'occupation temporaire
26-DD-0736	COMINES - Aides à la pierre - Programmation des logements aidés - Financement et agrément - Année 2026



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.

Fait à Lille, le 28 juillet 2026

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
La cheffe de service

Carole FIEBIG BILLAUX

